



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE
EUROSYSTEME

Communiqué de presse

2 mai 2023

Résultats de l'enquête d'avril 2023 sur la distribution du crédit bancaire dans la zone euro

- Les banques ont fait état d'un nouveau durcissement net important des critères d'octroi pour les prêts aux entreprises et les prêts au logement
- La demande de prêts a fortement diminué, sous l'effet de la hausse des taux d'intérêt, de la baisse de l'investissement fixe et de l'affaiblissement des marchés de l'immobilier résidentiel
- La réduction en cours du bilan des banques centrales liée aux remboursements au titre des TLTRO et à la fin des réinvestissements en totalité au titre de l'APP contribue à l'affaiblissement de la dynamique des prêts

Selon l'enquête d'avril 2023 sur la distribution du crédit bancaire dans la zone euro, au premier trimestre 2023, les critères d'octroi – c'est-à-dire les directives internes des banques ou leurs critères d'approbation des prêts – se sont encore nettement durcis pour les [prêts ou lignes de crédit aux entreprises](#) (le pourcentage net de banques faisant état d'un durcissement ressortant à 27 %, cf. graphique 1). Dans une perspective historique, le rythme du durcissement net des critères d'octroi est demeuré à son niveau le plus élevé depuis la crise de la dette souveraine dans la zone euro en 2011. Les banques ont également fait état d'un nouveau durcissement net important de leurs critères d'octroi pour les [prêts au logement consentis aux ménages](#), tandis que le durcissement net est devenu moins prononcé pour les [crédits à la consommation et les autres prêts aux ménages](#) (pourcentages nets de 19 % et 10 %, respectivement). Le durcissement des conditions d'octroi pour les prêts aux entreprises et les prêts au logement a été plus marqué que prévu par les banques au trimestre précédent et indique un affaiblissement persistant de la dynamique des prêts. Les principaux déterminants de ce durcissement ont été une perception accrue du risque et, dans une moindre mesure, une moindre tolérance des banques au risque. Dans un contexte d'augmentations des taux directeurs de la BCE et

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias
Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

de diminutions de la liquidité de banque centrale, le coût de financement des banques et la situation de leurs bilans ont également entraîné un durcissement des critères d'octroi pour les prêts aux entreprises de la zone euro. Au deuxième trimestre 2023, les banques de la zone euro prévoient un nouveau durcissement, quoique plus modéré, des critères d'octroi des prêts aux entreprises et des prêts au logement. S'agissant des crédits à la consommation, les banques de la zone euro s'attendent à un nouveau durcissement net des critères d'octroi des prêts, à un rythme comparable à celui du premier trimestre 2023.

Au premier trimestre 2023, les [modalités et conditions générales pratiquées par les banques](#) – qui correspondent aux modalités et conditions effectives convenues dans les contrats de prêt – se sont encore durcies pour les prêts aux entreprises et pour les prêts aux ménages. L'élargissement des marges sur les prêts plus risqués et la hausse des taux d'intérêt ont apporté le principal effet de durcissement, reflétant la transmission en cours des taux de marché plus élevés aux taux des prêts accordés aux entreprises et aux ménages.

Les banques ont fait état d'une forte diminution nette de la [demande de prêts des entreprises ou des tirages sur les lignes de crédit](#) au premier trimestre 2023 (cf. graphique 2). La diminution de la demande nette a été plus forte que prévu par les banques au trimestre précédent et a été la plus marquée depuis la crise financière mondiale. Selon les banques interrogées, le niveau général des taux d'intérêt a été le principal déterminant de la baisse de la demande de prêts, dans un contexte de resserrement de la politique monétaire. L'investissement fixe a également exercé un fort effet modérateur sur la demande de prêts. L'impact des stocks et du fonds de roulement est devenu globalement neutre, après avoir exercé un effet positif sur la demande de prêts. Cette évolution peut refléter l'atténuation des goulets d'étranglement au niveau de l'offre et une baisse des coûts des consommations intermédiaires énergétiques. Pour le deuxième trimestre 2023, les banques prévoient une nouvelle diminution nette, bien que plus faible, de la demande de prêts aux entreprises.

La diminution nette de la [demande de prêts au logement](#) est restée forte et à un niveau proche de l'importante diminution nette déclarée au trimestre précédent, qui était la plus forte jamais enregistrée depuis le lancement de l'enquête en 2003. Une diminution nette plus faible a été enregistrée pour la demande de [crédits à la consommation et autres prêts aux ménages](#). La hausse des taux d'intérêt, la détérioration des perspectives du marché de l'immobilier résidentiel, la faible confiance des consommateurs et la diminution des dépenses en biens de consommation durables ont contribué négativement à la demande de prêts aux ménages. Au deuxième trimestre 2023, les banques s'attendent à une nouvelle baisse nette marquée de la demande de prêts au logement et à une diminution nette de la demande de crédits à la consommation légèrement plus faible qu'au premier trimestre.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias

Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

Selon les banques interrogées, l'accès au financement de détail et au financement interbancaire s'est détérioré au premier trimestre. Pour les marchés monétaires et les titres de créance, la détérioration efface l'amélioration de l'accès à ces marchés enregistrée à la fin de l'année dernière, reflétant peut-être les turbulences sur les marchés observées en mars 2023 et le niveau global plus faible de l'excédent de liquidité. Pour le financement de détail, la détérioration de l'accès reflète la poursuite de la hausse des taux appliqués aux dépôts bancaires et les arbitrages au profit de types d'épargne mieux rémunérés.

Les banques ont indiqué que le portefeuille d'actifs de la BCE lié à la politique monétaire – pour lequel des changements peuvent intervenir en raison de toutes transactions, y compris des réinvestissements partiels des titres arrivant à échéance – a eu une incidence négative sur leurs conditions de financement de marché, leurs positions de liquidité et le total de leurs actifs au cours des six derniers mois. Elles ont déclaré un impact globalement neutre sur la rentabilité. Les évolutions du portefeuille d'actifs de la BCE lié à la politique monétaire et le resserrement de la politique monétaire associé ont exercé un effet de durcissement net sur les modalités et conditions des prêts aux entreprises et aux ménages et un impact négatif sur les volumes de prêts bancaires dans l'ensemble des catégories de prêts.

Les banques de la zone euro ont indiqué que la suppression progressive en cours des TLTRO III avait eu une incidence négative sur leurs positions de liquidité, leur rentabilité et leurs conditions de financement globales au cours des six derniers mois, dans le contexte de l'arrivée à échéance ou des remboursements anticipés volontaires des fonds des TLTRO III. La suppression progressive des TLTRO III a entraîné un durcissement des critères d'octroi. L'incidence sur les volumes de prêts devrait devenir négative pour toutes les catégories de prêts au cours des six prochains mois.

En réponse à une nouvelle question introduite lors de cette campagne d'enquête, les banques de la zone euro ont indiqué que les décisions relatives aux taux d'intérêt directeurs de la BCE avaient eu un fort impact positif sur leurs marges nettes d'intérêts au cours des six derniers mois. Dans le même temps, si l'incidence sur la rentabilité globale des banques a été positive, l'incidence positive sur leurs marges d'intérêts a été en partie contrebalancée par un effet volume négatif sur les revenus nets d'intérêts. Cette évolution est en ligne avec le ralentissement significatif de la dynamique des prêts et des dépôts au cours des six derniers mois. D'autres effets négatifs ont résulté des pertes de fonds propres et des revenus nets au titre des frais et commissions.

L'enquête sur la distribution du crédit bancaire dans la zone euro, qui est réalisée quatre fois par an, a été mise au point par l'Eurosystème afin de mieux comprendre le comportement des banques en matière de prêt dans la zone euro. Les résultats présentés dans l'enquête d'avril 2023 portent, sauf indication contraire, sur les évolutions observées au premier trimestre 2023 et sur les changements attendus au deuxième trimestre 2023. La campagne d'avril 2023 a été réalisée entre le 22 mars et le 6

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias

Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France

avril 2023. Au cours de cette campagne, la taille de l'échantillon de banques interrogées a été portée à 158 banques, reflétant principalement l'élargissement de la zone euro à la Croatie le 1^{er} janvier 2023. Le taux de réponse a été de 100 %.

Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à [Silvia Margiocco](#)

au : +49 69 1344 6619).

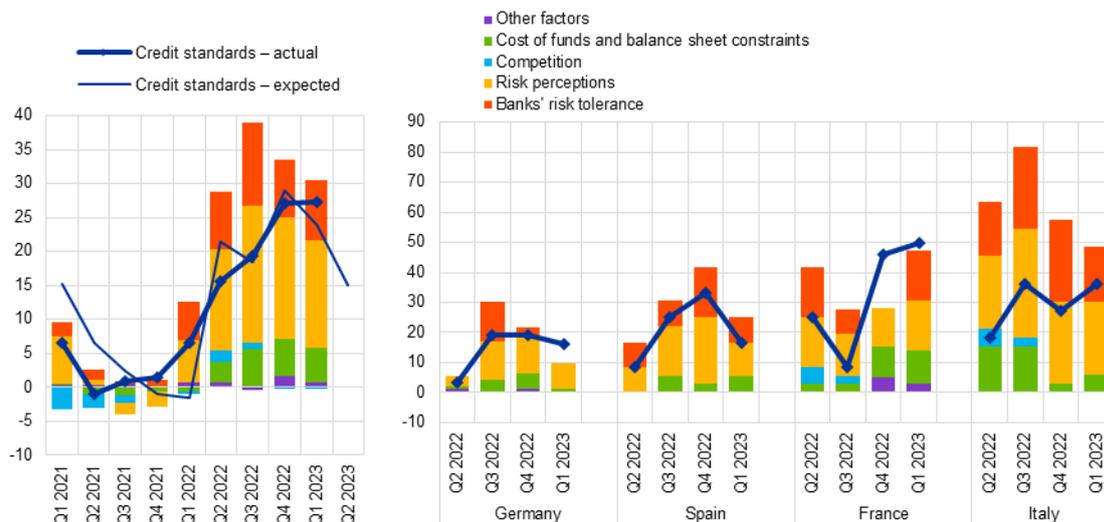
Notes

- Un [rapport relatif à cette campagne d'enquête](#) est disponible sur le site internet de la BCE. Une copie du questionnaire, un glossaire des termes utilisés dans l'enquête et un guide utilisateur, accompagnés d'informations relatives aux séries de l'enquête, peuvent également être consultés sur cette page internet.wss
- Les **séries relatives à la zone euro et les séries nationales** sont disponibles sur le site internet de la BCE à partir du [Statistical Data Warehouse](#) (Entrepôt de données statistiques) de la BCE. Les [résultats nationaux](#), publiés par les différentes banques centrales nationales, peuvent être obtenus sur le site internet de la BCE.
- **Pour des informations plus détaillées** concernant l'enquête sur la distribution du crédit bancaire, cf. Köhler-Ulbrich (P.), Hempell (H.) et Scopel (S.), « [The euro area bank lending survey](#) », *Occasional Paper Series*, n° 179, BCE, 2016.

Graphique 1

Modifications des critères d'octroi des prêts ou lignes de crédit aux entreprises et facteurs contributifs

(pourcentages nets de banques faisant état d'un durcissement des critères d'octroi et facteurs contributifs)



Source : BCE (enquête sur la distribution du crédit bancaire).

Notes : Les pourcentages nets sont définis comme la différence entre la somme des pourcentages de banques ayant répondu « durcissement important » et « léger durcissement » et la somme des pourcentages de banques ayant répondu « léger assouplissement » et « assouplissement important ». Les pourcentages nets pour « autres facteurs » se rapportent à des facteurs supplémentaires mentionnés par les banques comme ayant contribué aux modifications des critères d'octroi.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias

Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

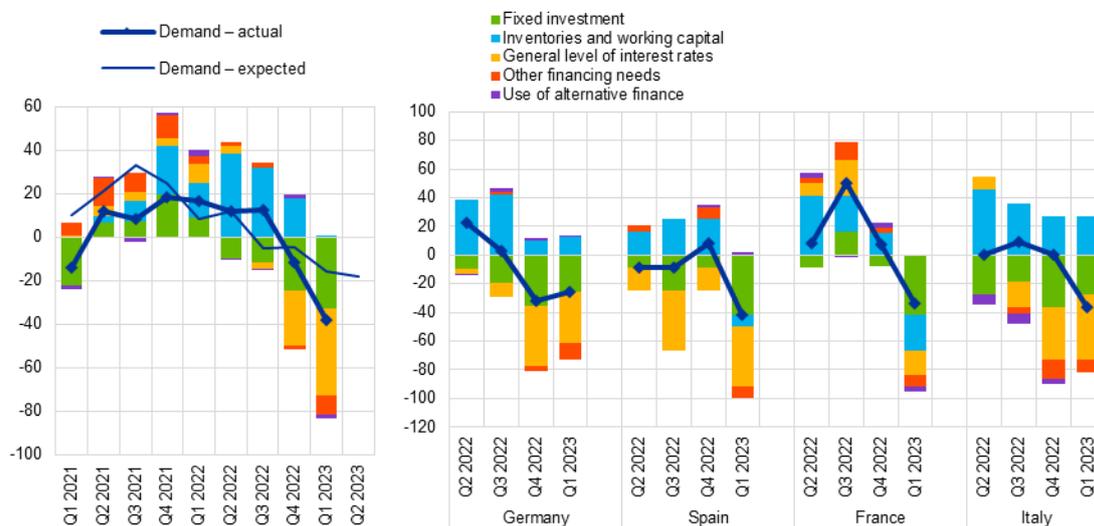
Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France

Graphique 2

Modifications de la demande de prêts ou de lignes de crédit des entreprises et facteurs contributifs

(pourcentages nets de banques faisant état d'un accroissement de la demande et facteurs contributifs)



Source : BCE (enquête sur la distribution du crédit bancaire).

Notes : Les pourcentages nets pour les questions portant sur la demande sont définis comme la différence entre la somme des pourcentages de banques ayant répondu « augmentation importante » et « légère augmentation » et la somme des pourcentages de banques ayant répondu « légère diminution » et « diminution importante ».

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias

Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France